



Motion de soutien en faveur de l'inscription du costume d'Arles au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO

Le Conseil d'Administration du *Collectif Prouvènço*, réuni le samedi 26 novembre 2011 à Marseille, à l'Estaque-gare, a voté à l'unanimité une Motion de soutien en faveur de l'inscription du costume d'Arles au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Cette motion engage l'association qui représente près de 8000 personnes, 150 associations et plus de 100 communes et communautés de communes en Provence. Ainsi, le *Collectif Prouvènço* soutient *Tradicioun*, association provençale qui coordonne les actions en faveur de l'inscription du costume d'Arles au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Le Collectif Prouvènço agira via tous ses supports de communication pour appuyer cette démarche auprès de ses adhérents et sympathisants.

Fait à Marseille, Estaque-Gare, pour servir et valoir ce que de droit,

Pour le *Collectif Prouvènço*,
Le Président,
Jean-Pierre Richard.